L'ajournement

Des hommes d'affaires de ma circonscription m'ont déjà affirmé qu'ils avaient reçu des résiliations de commandes de bateaux depuis la présentation du budget en novembre; et on m'a dit que la taxe de 10 p. 100 va entraîner une contraction de l'industrie touristique dans ma circonscription, au lieu d'une expansion. Le ministre dira, je le sais, que la taxe a suscité un pessimisme exagéré, mais je puis lui assurer que ces hommes d'affaires savent ce qu'ils font et savent ce qu'ils disent. Ils m'ont dit par exemple qu'un bateau qui coûtait \$6,995 l'an dernier va coûter \$10,000 l'an prochain, compte tenu de l'effet de l'inflation et de la nouvelle taxe de vente de 10 p. 100. Je n'ai pas de peine à le croire.

Madame l'Orateur, j'aimerais rappeler au ministre que les bateaux et les moteurs sont en réalité frappés d'une taxe de 22 p. 100, car la nouvelle taxe de 10 p. 100 s'ajoute à la taxe fédérale de vente qui est de 12 p. 100. Le ministre a semblé dire, dans son exposé budgétaire, que cette taxe aurait pour effet d'économiser le carburant. Je ne pense pas que cela constitue un argument suffisant pour surcharger de taxes une industrie canadienne qui essaie de tenir le coup.

La consommation des plaisanciers ne représente qu'une fraction minime de la consommation totale du pays à l'heure actuelle, et pourtant la navigation de plaisance exerce sur les Canadiens et les Américains un effet d'attraction marqué vers les zones de vacances et de loisirs. De fait, les services de tourisme fédéraux et provinciaux encouragent les gens à remorquer leurs bateaux vers nos endroits de villégiature.

La surtaxe a également pour effet de donner aux importateurs de bateaux construits aux États-Unis l'avantage sur les distributeurs de bateaux canadiens. Cet effet va se faire sentir dans l'ensemble de l'industrie: fabrication, gros et détail, tant pour les moteurs que pour les bateaux. Le ministre aura beau parler d'une augmentation de taxe sur les bateaux importés, cela ne résoudra rien, madame l'Orateur. Notre industrie touristique ne veut pas de mesures de rétorsion contre les étrangers, elle veut être aidée en elle-même. En page huit de son exposé budgétaire, le ministre des Finances (M. Turner) disait:

L'orientation fiscale devrait consister avant tout en une nouvelle diminution des impôts.

Et il poursuivait, dans le même paragraphe:

A mon avis, des réductions d'impôt peuvent favoriser, directement ou indirectement, la baisse des prix et des coûts et ralentir de ce fait la poussée inflationniste.

Le ministre n'a pas dit exactement à quelles réductions de taxe il faisait allusion, mais, quant à moi, j'estime qu'une réduction de la taxe de vente sur les bateaux et les moteurs aurait été tout à fait normale. Au contraire, nous constatons que le ministre l'a augmentée. Si, à l'augmentation de 13 p. 100 due à l'inflation au cours de l'année écoulée, nous ajoutons la taxe de vente de 10 p. 100, nous constatons que les constructeurs de bateaux et les exploitants de ports de plaisance doivent faire face au cours de l'année qui vient à une augmentation de leurs coûts d'au moins 23 p. 100. C'est tout simplement scandaleux,

madame l'Orateur, d'autant plus que l'industrie de construction de bateaux et de moteurs s'attendait à une réduction de taxes, semblable à la réduction de 7 p. 100 de la taxe sur les matériaux de construction.

Le plus surprenant est que le ministre a inclus les bateaux et les moteurs dans les véhicules à haute consommation d'énergie, comme par exemple les grosses voitures et les grosses motos de luxe. C'est un peu comme si on comparait des pommes et des oranges, c'est tout simplement se désintéresser de la situation particulière de l'industrie touristique.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est épuisé.

(2210)

M. Jack Cullen (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Madame l'Orateur, je veux tout d'abord complimenter le député de la recherche poussée qu'il a visiblement faite sur cette question. La taxe d'accise spéciale envisagée pour les véhicules qui consomment beaucoup d'énergie constitue une de plusieurs mesures présentées par le gouvernement pour résoudre le grave problème de préserver nos ressources énergétiques qui diminuent.

M. Nowlan: Vous lisez.

M. Cullen: D'autres mesures, annoncées récemment par le gouvernement, comportent . . .

M. Nowlan: Arrêtez de lire.

M. Cullen: Si le député veut parler, il peut sortir, mais pour l'instant, j'ai la parole.

D'autres mesures comportent la réduction radicale des exportations de pétrole et de produits pétroliers du Canada. De plus, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) a déclaré qu'il proposera sous peu des mesures visant à conserver l'énergie.

Le gouvernement sait bien sûr que les taxes d'accise spéciales influeront sur les industries en cause. Le député de Victoria-Haliburton (M. Scott) devrait cependant comprendre qu'on ne peut conserver l'énergie sans réduire certains aspects de la consommation. Le gouvernement estime qu'il faut prendre dès maintenant des mesures pour réduire au minimum les effets néfastes des bouleversements qui se produiront à mesure que les réserves énergétiques du monde continueront à baisser.

Quand le député de Victoria-Haliburton a soulevé cette question, le ministre des Finances (M. Turner) a signalé qu'elle serait étudiée plus à fond quand le bill C-40, tendant, à modifier la loi sur la taxe d'accise et la loi sur l'accise, serait renvoyé au comité. Je conseille au député de discuter de nouveau de la question avec le ministre à ce moment-là. Comme je l'ai dit plus tôt, le député a fait des recherches à ce sujet. J'essayais de lui dire que la question serait étudiée au comité, mais il m'est difficile de parler plus fort qu'un certain député de l'autre côté, que je ne nommerai pas, mais qui est assez bruyant ce soir.